

P. MOREAU / V<sup>VE</sup> HÉRISANT<sup>7</sup>

PARIS

1640-1792

—  
P. MOREAU<sup>1</sup>

1640-1648 (?)

|  
DENIS ET DENIS II THIERRY<sup>2</sup> et 2 bis

1648-1712

|  
J. COLLOMBAT<sup>3</sup>

1712-1744

|  
J. F. COLLOMBAT<sup>4</sup>

1744-1751

|  
V<sup>VE</sup> COLLOMBAT

1751-1752

|  
J. J. E. COLLOMBAT<sup>5</sup>

1752-1763

|  
J. T. HÉRISANT<sup>6</sup>

1763-1772

|  
V<sup>VE</sup> HÉRISANT<sup>7</sup>

1772-1788

|  
J. ANISSON-DUPÉRON<sup>8</sup>

1788-1792

## VEUVE HÉRISSANT

1772-1788

31. [Dans un encadrement de filets cadre:] *Épreuve | des Caractères | De la Fonderie | de la Veuve | Hérisant, | Imprimeur ordinaire du Roi, des Cabinet, Maison | & Bâtimens de Sa Majesté, Académies des | Arts, & Manufactures Royales. | [vignette] | A Paris, | Rue Saint-Jacques, au coin de celle de la Parcheminerie. | [filet] | M. DCC. LXXII. (Pl. XXI.)*

[Dans l'Avis (f. 2):] Les differents caracteres dont la Veuve Herissant a l'honneur de présenter les Espreuves...doivent en partie leur existence à l'habileté et aux soins du Sieur Jacques Collombat. Cet Artiste connu, & digne de l'etre, employoit le peu de loisir que lui laissoient des ouvrages utiles entrepris pour le bien public, à un travail des plus difficiles, qui seul auroit suffi pour illustrer sa memoire. Il enrichit sa Fonderie de plusieurs poinçons qu'il grava lui-même; nombre de caractères furent le fruit de ses veilles, ou plutôt, de ses delassemens. Lorsque le Sieur Herissant succéda à la famille du Sieur Collombat par l'acquisition qu'il fit de leur fonds de librairie, Imprimerie et Fonderie, il concut le projet d'engager Messieurs les confrères a profiter du travail de son prédécesseur, en leur offrant de faire des Fontes pour eux. Mais il n'a pu l'executer comme il le desiroit, parce que cette Fonderie, quoique déjà une des plus complettes & des mieux assorties manquoit encore de quelques articles essentiels pour la rendre parfaite....

13.7 × 21.3 de 68 ff.

B.N., Rés., U. 2995.

32. Epreuves des Caractères Samaritains provenant de l'Imprimerie de la Veuve Hérisant<sup>7</sup>, imprimeur du Cabinet du Roi, *post* 1772.

22.5 × 35.4, 1 f.

Cf. B.N., ms fr. 22189, fo. 77.

33. Epreuve des Caractères, composant l'Imprimerie de la Veuve Hérisant, rue de la Parcheminerie, No. 184.

In-4° de 18 p.

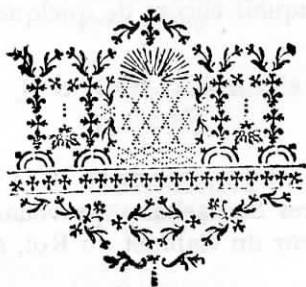
Cf. Updike, *Printing Types...*, 1, 269.

ÉPREUVE  
DES CARACTÈRES  
*DE LA FONDERIE*

DE LA VEUVE

HÉRISSANT,

Imprimeur ordinaire du Roi, des Cabinet, Maison  
& Bâtimens de SA MAJESTÉ, Académies des  
Arts, & Manufactures Royales.



*A PARIS,*

Rue Saint-Jacques, au coin de celle de la Parcheminerie.

---

M. DCC. LXXII.

1761-1772

34. [Dans un encadrement de filets:] *Tableau | des Caracteres | d'Imprimerie*. [Note ms. "Tableau de caractères d'Imprimerie par le S. Hérissant fils aîné de celui de la rue St Jacques. 1761".]

48.7 × 80, 1 f.

B.N., ms fr., 22189, p. 76.

1 PIERRE MOREAU (+ Paris, 1648), ancien maître écrivain juré, libraire (1640), imprimeur (1643), imprimeur ordinaire du roi (1643); inventeur, en 1640, des caractères de ronde et de bâtarde appelés *Financières*. Cf. Lepreux, *op. cit.*, p. 408. Je n'ai trouvé nulle part, sauf dans Lottin, la preuve que le fonds de P. Moreau ait passé à Denis Thierry.

2 DENIS THIERRY (+ 1657), imprimeur libraire (1629), adjoint de la Communauté (1646).

2 bis DENIS II THIERRY (+ Paris, 1712), imprimeur libraire (1652), adjoint de la Communauté (1665), puis syndic (1671), échevin de Paris (1676), puis Grand Juge (1679). Cf. de La Caille, *Histoire de l'Imprimerie*, Paris, 1679, pp. 269 et 295. Je n'ai pas davantage trouvé, sauf dans Lottin toujours, de documents établissant que la fonderie des Thierry fût celle des Collombat.

3 JACQUES COLLOMBAT (\* Grenoble, 1668, + Paris, 1744), imprimeur, libraire et fondeur (1700), imprimeur ordinaire du roi (1714).

4 JACQUES FRANÇOIS COLLOMBAT (\* Paris, 1701, + 1751), fils du précédent, imprimeur, libraire et fondeur (1744), imprimeur ordinaire du roi (1720, en surviv., 1744, définit.). Cf. Lepreux, *Gallia typographica*, Paris, 1911, I, 135 et 150.

5 JACQUES FRANÇOIS COLLOMBAT étant mort prématurément, et sa femme, Jacqueline Tarlé, l'ayant suivi de très près (1752), le roi ordonna des mesures conservatoires afin que leur fils, Jean Jacques Etienne, retrouvât à sa majorité son patrimoine industriel. Mais peu d'années après en avoir pris possession, J. J. E. Collombat, imprimeur du cabinet du roi, abandonna l'imprimerie après avoir cédé son fonds à Jean Thomas Hérissant. Cf. Lepreux, p. 150.

6 JEAN THOMAS HÉRISSANT (\* Paris, 1704, + 1772), imprimeur et fondeur (1763), imprimeur ordinaire du roi (1763), adjoint de la Communauté (1750), puis syndic (1760), échevin de Paris (1764). Cf. Lepreux, p. 267.

7 MARIE NICOLE ESTIENNE, VEUVE DE JEAN THOMAS HÉRISANT, imprimeur (1772), imprimeur du roi (1788), hérita la fonderie de son mari et l'exploita jusqu'en 1788, époque où, dit Lottin, elle la "céda à Anisson-Dupéron<sup>8</sup>, directeur de l'Imprimerie du Louvre". Cf. Lottin, *Catal. chronol.*; Lepreux, p. 272.

8 ÉTIENNE ALEXANDRE JACQUES ANISSON (\* Paris, 1749, + 1794), dit Anisson-Dupéron, fils de Louis Laurent II Anisson; directeur de l'Imprimerie Royale (1788).